



HAL
open science

Bilan psycho-musical et orthophonie : une étude de cas chez l'enfant

Violetta Donini, Anthony Brault

► **To cite this version:**

Violetta Donini, Anthony Brault. Bilan psycho-musical et orthophonie : une étude de cas chez l'enfant. Revue française de musicothérapie, 2017, 37 (1). hal-03430822

HAL Id: hal-03430822

<https://hal.science/hal-03430822>

Submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La Revue Française de Musicothérapie



*La Revue Française
de Musicothérapie*

ISSN : 2107-7150

Volume XXXVII - Numéro 01 - juillet 2018

Bilan psycho-musical et orthophonie : une étude de cas chez l'enfant

Violetta Donini

Pianiste ; musicothérapeute (CMPP, Boulogne-Billancourt).

Anthony Brault

Psychologue clinicien, Musicothérapeute (Escale Ado, Clinique Dupré, Sceaux ; CATT Adolescentes, EPS-Erasme, Meudon) ; Doctorant, Laboratoire Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychanalyse (PCPP EA4056), Université Paris Descartes ; Chargé d'enseignements, Université Paris Descartes.

Résumé

Le bilan psycho-musical de Jacqueline Verdeau-Paillès a été conçu pour étudier la relation au sonore des patients en vue d'un suivi en musicothérapie. Quels sont les apports de cet outil en dehors du champ d'action pour lequel il a été originellement conçu, à savoir la psychiatrie adulte ? A travers une étude de cas nous verrons en quoi cet outil peut enrichir une prise en soin d'un enfant en orthophonie.

Mots clefs

Bilan psycho-musical, musicothérapie, orthophonie, enfant

Abstract

Jacqueline Verdeau Paillès' psycho-musical test was elaborated to study the relationship to sound of a patient, at the beginning of the therapeutic encounter with the music-therapist. What are the benefits of this survey outside of the realm of adult psychiatry, for which it was originally conceived? Through a case study of a child with language impairment, we will see how the survey can enrich speech therapy sessions.

Keywords

Psycho-musical test, music therapy, speech therapy, children

Bilan psycho-musical et orthophonie : une étude de cas chez l'enfant

Introduction

« *La musique n'a sans doute pas en soi de vertu curative, mais elle peut nous mettre dans des dispositions privilégiées pour une prise de conscience des tensions et des conflits, et nous aider à les résoudre ou à les sublimer. Il ne faut pas lui demander davantage et c'est déjà beaucoup. C'est cette réceptivité dans toutes ses modalités, ses nuances et ses variations d'intensité que nous allons essayer d'évaluer pour asseoir notre thérapeutique sur des bases contrôlables.* » (Verdeau-Paillès, 1981, p.29)

Le bilan psycho-musical, créé par Jacqueline Verdeau-Paillès, est l'un des seuls outils en musicothérapie qui permet de mesurer la réceptivité musicale d'un individu. Bien qu'il ne constitue qu'une première étape dans la prise en charge musicothérapeutique, ce bilan va permettre de donner des orientations au thérapeute pour sa pratique : type de suivi (individuel ou en groupe) ainsi que dispositif thérapeutique (écoute musicale, musicothérapie active ou les deux). Outre sa relation au sonore, le bilan permet également de faire apparaître d'autres aspects clés de la personnalité d'un patient, notamment son aptitude à communiquer des émotions, sa capacité à l'élaboration symbolique, ou encore ses mécanismes de défenses privilégiés.

Jacqueline Verdeau-Paillès, ainsi que ceux qui ont creusé le sujet par la suite¹, étaient conscients que le Bilan, comme tout outil, n'est pas dénué de failles. Conçu pour l'adulte en psychiatrie, il n'est pas forcément adaptable à toutes les populations, notamment celles qui ne sont pas en mesure de verbaliser. Les trois volets du bilan, ainsi que la cotation détaillée des réponses sont de surcroît très chronophages, ce qui n'est pas forcément compatible avec la réalité du terrain institutionnel.

¹En 2010, tout un volume de *La Revue Française de Musicothérapie* fut consacré au Bilan. De nombreux musicothérapeutes y décrivent leur pratique du bilan ainsi que leurs aménagements et/ou critiques

Le bilan reste néanmoins extrêmement intéressant pour explorer cette relation au sonore, souvent mise sur un second plan par les autres thérapies. Jacqueline Verdeau-Paillès elle-même, avant ses débuts en musicothérapie, en fit l'expérience : « Dès son retour [de formation avec Edith Lecourt], elle modifia le premier entretien avec ses patients pour y introduire des questions relatives à leur goûts artistiques... et découvrit ainsi qu'un des patients qu'elle suivait depuis des années était musicien et composait (...) Elle comprit à côté de quelles richesses elle avait déjà pu passer. » (Lecourt, 2010, p. 94).

Le bilan psycho-musical permet donc une étude de l'identité sonore et musicale de l'individu. La richesse d'information que procure cette étude est elle exploitable dans un champ qui n'est pas celui de la musicothérapie ? C'est sur ce sujet que j'ai choisi de me pencher lors de mes études de musicothérapie à l'Université Paris Descartes.

Bilan psycho-musical et orthophonie

Ma première expérience de stage en M1 de musicothérapie m'a amenée à assister à des séances d'orthophonie pour enfants dans un CMPP². La question des liens reliant langage et musique s'est rapidement posée, notamment lorsque j'ai eu l'occasion de faire passer des bilans psycho-musicaux à des enfants ayant des troubles du langage. Ces bilans n'avaient pas pour objectif une prise en charge en musicothérapie (aucun dispositif musicothérapeutique n'étant proposé au sein de cette institution). L'objectif était plutôt de rechercher les apports de cette démarche dans la prise en soin en orthophonie. Comme nous le verrons à travers une étude de cas, les résultats sont concluants et ont permis non seulement d'enrichir la prise en charge en orthophonie, mais

²Centre-Médico-Psycho-Pédagogique où des enfants et adolescents de moins de vingt ans sont pris en charge pour des troubles d'ordre psychique, psychomoteur, comportemental ou des difficultés d'adaptation.

aussi d'envisager une place plus importante de la musicothérapie au sein du CMPP.

Passation du bilan

Pour des raisons de temps, j'ai dû me concentrer uniquement sur la passation des deux premiers volets du bilan, soit l'entretien psycho-musical et le test réceptif d'auditions d'œuvres. L'entretien psycho-musical établi par Jacqueline Verdeau-Paillès n'ayant pas été conçu pour l'enfant, j'ai choisi de suivre la même trame que la conceptrice du bilan, mais en modifiant quelques questions pour qu'elles soient compréhensibles pour un enfant de 7 ans. Certaines des questions sur l'environnement sonore fœtal ainsi que sur la petite enfance ont été posées à la mère de la patiente après le bilan³. J'ai également suivi les suggestions du Dr Verdeau-Paillès qui propose, en 2010, de distribuer des crayons et des feuilles, voire certains instruments, afin de rendre la position assise plus supportable à l'enfant. Toutefois, comme nous le verrons par la suite, cette proposition n'est pas sans susciter des questionnements et nous en esquisserons les limites.

Concernant les extraits musicaux du test réceptif, j'ai utilisé ceux – validés – de M. Anthony Brault, qu'il nous a transmis lors de ses cours sur le Bilan Psycho-Musical au sein du Master (Tableau 1).

Sara, un rapport à la voix troublé

Anamnèse

Sara⁴, 7 ans et 1 mois, est suivie au CMPP depuis 2 ans. Elle y voit ponctuellement un pédopsychiatre qui a fait l'indication d'un suivi en orthophonie pour des troubles du langage. Actuellement, Sara est suivie par une orthophoniste à raison d'une séance d'une demi-heure individuelle par semaine. Sara a un Trouble Fonctionnel du Langage Oral ainsi qu'un Trouble Fonctionnel du Langage Écrit dû à un trouble phonologique⁵.

Sara a des difficultés à l'oral sur les plans lexicaux (la production est inférieure à celle attendue pour son âge), phonologiques et métaphonologiques (la manipulation des phonèmes est complexe, faible mémoire de travail) et morphosyntaxique (les interrogations, les doubles négations et les exclamations ne sont pas maîtrisées). Cela a des conséquences à l'écrit avec en particulier une difficulté significative pour entrer dans la lecture et l'écriture. L'orthophoniste décrit sa patiente comme très affectueuse ainsi que présentant une certaine immaturité affective : il n'est pas rare que Sara l'appelle « maman » ou qu'elle demande à partir en vacances avec elle. Par ailleurs, il est à noter que la famille de Sara est suivie dans le cadre de séances de psychothérapie familiale pour l'inhibition massive et le mutisme, non levé en dehors de la sphère domestique, d'un de ses frères.

⁴Pour des raisons de confidentialité, le prénom de la patiente a été modifié.

⁵Il s'agit, pour le Trouble Fonctionnel du Langage Oral, d'un retard d'acquisition de plus de 18 mois dans des domaines linguistiques (phonologique, lexical/métalexical, morphologique, syntaxique, ou prosodique). Les troubles Fonctionnels du Langage Écrit sont plus souvent dus à un environnement carencé, à une immaturité ou sont une conséquence d'un trouble phonologique.

N° 1 – Œuvre descriptive : Peter Tchaïkovski, Ouverture de Roméo et Juliette.	N° 6 – Œuvre apaisante (transition n°1) : Satie, Gymnopédies 3, par Philippe Entremont, 2000.
N° 2 – Œuvre pesante et traduisant l'inquiétude : Modeste Moussorgski, Une Nuit sur le mont chauve.	N° 7 – Œuvre utilisant des bruits usuels agressifs : Luigi Russolo, Veglio Di Una Città, 1913.
N° 3 – Œuvre affective et sentimentale : Ibrahim Maalouf, Beirut, 2011.	N° 8 – Œuvre apaisante (transition n°2) : Tansman, Cavatina, « Sarabande », par Thomas Viloteau, 2007.
N° 4 – Œuvre intime et chaleureuse favorisant la communication entre les êtres : Pat Metheny Group, Another life, 2002.	N° 9 – Œuvre de culture orientale /différente : Alain Chekroun & Taoufik Bestandji, Songs From Maghreb's Synagogues, « Karati » (A capella), 2000.
N° 5 – Œuvre insolite (en comparaison avec les précédentes) : Anoushka Shankar, Red Sun, 2005.	N° 10 – Œuvre équilibrée et grandiose : Elgar, Pompes et Circonstances

Tableau 1 : extraits musicaux du test réceptif.

³Habituellement, je privilégie une première rencontre avec l'enfant accompagné de ses parents mais dans ce cas précis, cela était impossible. J'ai donc rencontré en un premier temps la patiente en compagnie de l'orthophoniste qui la suit et posé certaines questions à la mère en un deuxième temps.

Passation du bilan réceptif

Entretien initial

Le bilan se déroule en présence de Sara et de son orthophoniste. Nous débutons avec un bref résumé des origines de la famille de Sara. Cette dernière indique que ses parents ainsi que ses grands-parents « viennent d'Algérie ». En ce qui concerne la relation au sonore familial, Sara explique que ses parents n'aiment pas le bruit et, concernant la musique dit : « quand je joue de la flûte ils me disent d'aller quelque part d'autre, ça veut dire qu'ils aiment pas. »

Au cours de l'entretien psycho-musical, des éléments contradictoires apparaissent aussi bien chez Sara que chez sa mère. Sara dit que ses parents ne pratiquent pas d'instruments, alors que sa mère précise qu'elle joue du « tambour algérien ». De même, bien que Sara affirme que ses sœurs et son frère ne jouent pas d'instruments, sa mère mentionne que les enfants jouent souvent du tambour algérien à la maison. De plus, lorsque j'interroge la mère concernant les préférences musicales de l'entourage, elle parle de musique kabyle puis, après une pause, dit qu'elle aime aussi la musique classique – cet ajout me semblera plutôt artificiel, comme s'il avait été fait pour plaire à l'orthophoniste et à moi.

Concernant ses propres antécédents musicaux, Sara ne se souvient pas de berceuses de sa petite enfance. Sa mère, quant à elle, dit l'avoir beaucoup bercée en kabyle. Sara « adore le bruit du corps ». De plus, elle perçoit qu'à la maison il y a peu de sonore tandis que son école est très bruyante. Ce que Sara exprime par rapport à son environnement sonore nocturne n'est pas clair : elle évoque son père qui « s'endort sur le canapé et n'éteint pas ». Sara déclare toutefois ne pas entendre de bruit lorsqu'elle est dans sa chambre la nuit.

Sara dit aimer la musique et indique que sa professeure de musique à l'école leur avait diffusé une chanson et que « personne était triste à part moi ». La patiente ne sait pas de quelle œuvre il s'agit. Je demande si « il y a une musique que tu aimes beaucoup beaucoup » et elle répond

« Oui ! », sans pour autant préciser à quoi elle fait référence. En insistant un peu, elle nous parle de « Chansons de Chica Vampiro, la série de « Violetta » et « Sayuna » ainsi que « Ariana Grande, Matt Pokora et Kendji Girac, Shy'm, Maitre Gims. » Sara dit aimer tous les instruments, ainsi que le « tic-tac » et « le bruit de l'heure ». En revanche, elle dit ne pas aimer le bruit de grattements des doigts. Elle joue de la flûte à bec à la maison, et aime écouter de la musique en dansant.

Globalement Sara semble impatiente de commencer la partie « musique » du bilan, elle bouge beaucoup et me demande, à plusieurs reprises, quand va se terminer l'entretien.

Test d'audition d'œuvres

Déroulé global

Comme pour l'entretien psycho-musical, le test d'audition d'œuvres se fait en présence de l'orthophoniste qui suit Sara. La passation du test d'audition d'œuvres n'est pas aisée pour la patiente. D'abord enthousiaste, elle fait part de son impatience lors de l'entretien initial, puis de façon grandissante pendant la diffusion des extraits. A la fin du 1^{er} extrait, notamment, Sara est si absorbée par son dessin qu'elle ne lève pas la tête et ne s'arrête plus de dessiner. Elle ne semble pas avoir entendu l'extrait et ne peut nous dire ses impressions. L'orthophoniste, après avoir essayé en vain de l'encourager à écouter, décide de lui enlever les crayons pour les lui rendre à la fin de la diffusion des extraits. Nous ne pouvions pas prévoir que Sara se réfugierait de cette manière dans le dessin alors que la consigne est de donner ses impressions sur la musique, cette défense est importante à noter.

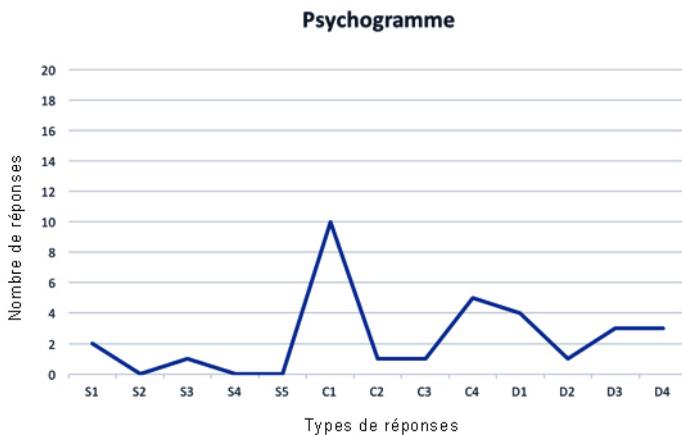
Cotation des réponses

Les verbalisations de Sara ont été cotées selon le protocole établi par Verdeau-Paillès (1981). Chaque réponse est analysée pour voir si elle contient des tendances d'ordre sensoriel, des intellectualisations et descriptions complexes, ou défensives.

Tableau 2 : Morceaux de musique.

Réponses	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	Total
S1				✓					✓		2
S2											0
S3					✓						1
S4											0
S5											0
C1	✓	✓	✓	✓	✓	✓✓		✓	✓	✓	10
C2	✓										1
C3				✓							1
C4			✓	✓	✓	✓				✓	5
D1		✓					✓	✓	✓		4
D2		✓									1
D3								✓✓	✓		3
D4	✓	✓					✓				3
Total	3	4	2	4	3	3	2	4	4	2	31

La cotation des réponses donne lieu au psychogramme suivant :



Le nombre élevé de réponses intellectuelles (C1) – dix au total, soit à chaque extrait hormis l'œuvre utilisant des bruits usuels agressifs – est parlant : « J'ai reconnu la trompette de la guitare, du piano » ... Bien que Sara se réfugie fréquemment derrière ce type de défense, on peut malgré tout noter la présence de commentaires affectifs (C4) – cinq au total : « Je l'aime très, très, très fort » ; « J'aimais pas trop. » Quatre de ces commentaires apparaissent consécutivement, lors des extraits 3 à 6 et sont soit positifs, soit négatifs mais semblent contradictoires par rapport au langage infra-verbal de Sara, comme nous allons le voir plus bas.

Sara fait peu ou pas de réponses sensorielles, motrices, visuelles ou en lien avec des souvenirs, mais utilise fréquemment un vocabulaire à valeur défensive : « J'ai rien ressenti », « Quand c'est des musiques que je connais pas j'aime pas trop, j'arrive pas à dire. » Le mot « rien », par ailleurs, apparaît 5 fois lors des verbalisations.

Synthèse du bilan réceptif

Inhibition

Aussi bien l'orthophoniste que moi avons la sensation que Sara tient à faire bonne impression par ses réponses lors de l'entretien initial ainsi que par ses énumérations d'instruments après l'écoute d'extraits. Cette inhibition peut être expliquée d'une part par son trouble du langage et ses conséquences : manque de confiance à l'oral, autocensure, rapport au savoir immature.... D'autre part il est clair que Sara veut plaire et qu'elle souhaite donner la réponse qu'elle imagine attendue par ses thérapeutes.

L'inhibition de Sara est également présente lorsqu'elle évoque l'environnement sonore familial : elle reste volontairement vague sur le bruit qu'elle entend à la maison, et n'évoque pas le tambour qu'elle et sa fratrie utiliseraient à la maison (d'après la mère). Cela peut donc témoigner d'une recherche de protection de sa sphère intime. Sara fait tout de même part de son ressenti lorsqu'elle évoque une musique qui l'aurait fait pleurer, contrairement à ses camarades, en cours de musique. Le souvenir émotionnel dont elle nous fait part témoigne du rapport de confiance qui se construit avec nous et d'un transfert positif envers ses thérapeutes.

Verbalisations

La relation au sonore de Sara, ainsi que celle de sa famille, restent difficiles à cerner par l'entretien initial, mais le test d'audition d'œuvres nous apportera de plus amples informations. Après le retrait des crayons, Sara est plus à même de verbaliser. Elle me demande régulièrement, « Quand c'est qu'on a fini ? » mais fait aussi preuve d'intérêt pour certaines œuvres. Si cet

intérêt est visible corporellement, elle ne l'exprime pas toujours dans ses verbalisations. De plus, comme pour l'entretien psycho-musical, les réponses de Sara sont souvent ambivalentes. Elle reprend mes questions pour formuler les réponses, et se contredit ou fait des réponses ambiguës : « J'ai aimé, je sais pas pourquoi. Enfin je sais pas si j'ai aimé » (extrait n°3), « [J'ai] ressenti rien, j'aime, rien à dire (n° 8), « Toutes, je les ai détestées » (après avoir dit aimer les œuvres). Son commentaire en fin de bilan est parlant : quand je lui demande si cette expérience lui a plu : elle me répond avoir aimé le bilan, qu'aucune musique n'a été sa préférée, et qu'elle a « détesté » tous les extraits.

Les difficultés que rencontre Sara pour mettre en mots son ressenti apparaissent clairement à travers cette ambivalence. On peut également s'interroger sur sa capacité à l'élaboration symbolique : les mots manquent, certes, mais qu'en est-il des liens entre musique et langage ? Sara fait-elle des réponses authentiques, qui correspondent à son ressenti réel ou essaye-t-elle aussi de nous séduire en émettant les réponses qu'elle pense attendues par son auditoire ?

Expression infra-verbale

A l'oral, Sara semble peu à l'aise, ce qui n'est pas surprenant au vu de son trouble du langage. Corporellement, en revanche, Sara s'exprime de façon plus claire. D'abord elle se réfugie dans le dessin, puis quand il s'agit de se concentrer sur la musique, sur une autre activité comme l'empilage des coussins à proximité. Elle n'ose pas trop utiliser les instruments, mais les tapote avec le bout des doigts, et même, lors du dernier extrait, bat discrètement la pulsation. Si elle utilise peu les instruments, elle les manipule avec attention, voire même les câline affectueusement. Néanmoins, certaines verbalisations sont plus surprenantes et contradictoires au regard de son attitude corporelle : lors de l'œuvre insolite (en rapport aux autres) n° 5, Sara exprime corporellement et facialement un intérêt marqué. Elle se redresse soudainement, puis m'adresse un regard à la fois curieux et enthousiaste ainsi qu'un grand sourire. Alors que je m'attendais à une expression verbale positive de

son ressenti elle déclare d'un ton monocorde : « J'aimais pas trop ».

La voix

Il est à souligner que Sara n'évoque jamais les voix chantées des extraits. Elle parle de « chansons » mais ceci peut être attribué au vocabulaire de l'enfance où « musique » et « chansons » sont interchangeable. Comme pour l'inhibition présente lors de l'entretien initial et des verbalisations post-écoute, cette omission est signifiante : Sara, qui vient d'une famille où les aînés sont plutôt mutiques, et qui présente des troubles fonctionnels du langage oral aussi bien qu'écrit, a sans doute une relation complexe avec la voix (la sienne, et celle des autres).

Réceptivité musicale

Comme nous l'avons vu, le bilan psycho-musical réceptif met en relief les difficultés que rencontre Sara dans l'expression de ses affects ainsi que dans son rapport à la voix. Mais qu'en est-il de sa réceptivité à la musique, l'indicateur principal du bilan de Verdeau-Paillès ? Le psychogramme met en évidence des mécanismes de défense chez Sara, mais aussi de nombreuses réponses affectives ce qui tend à montrer une réceptivité musicale. De plus l'analyse du contenu des réponses, ainsi que de son langage infra-verbal, en plus des fréquentes références à la professeure de musique de Sara, témoignent d'une réelle appréciation pour la musique.

Retours

Sara :

J'ai pu assister, en tant qu'observatrice, à deux séances d'orthophonie avec Sara après la passation du bilan. Ces séances, ainsi que les retours de l'orthophoniste, montrent que l'expérience a laissé une empreinte sur Sara, à la fois concernant son rapport au sonore que sur sa capacité à exprimer son ressenti.

- Une semaine après le bilan : Sara fait montre de beaucoup de découragement par rapport à ses difficultés scolaires. Comme pour le bilan, elle essaye de nombreuses fois de changer de sujet et

supplie l'orthophoniste de la laisser faire un dessin.

- Deux semaines après le bilan : l'orthophoniste fait travailler les mathématiques à Sara. Cette dernière, en distribuant des cartes de jeu s'exclame, « Oh le silence ! J'aime pas le silence, y'a que la maitresse qui aime ! » Plus tard durant la séance, le sujet de conversation tourne autour des gâteaux. Sara décrète qu'elle ne fera pas de gâteaux quand elle sera grande, que ça sera toujours sa maman « comme ça je me repose. »

En fin de séance, Sara montre à l'orthophoniste un dessin qu'elle a fait ce jour même. Il s'agit d'une femme sans bras. L'orthophoniste demande à Sara si elle aimerait ne pas avoir de bras, et Sara répond que oui, comme cela elle n'aurait pas de devoirs. L'orthophoniste répond qu'on peut toujours trouver des moyens pour apprendre et Sara énumère des parties du corps qui pourraient lui manquer pour ne pas faire ses devoirs (langue, etc.). Elle conclut par, « Mais non, t'inquiète, mes bras vont repousser. » Après la séance, l'orthophoniste me dira avoir été surprise par ces sujets de conversation : Sara ne s'était jamais autant épanchée auparavant.

Après la fin de mon stage, Sara aurait exprimé, en voyant que je n'étais plus présente, de la déception et aurait souvent parlé de moi. Elle aurait même dit, « Pourquoi elle revient pas, on venait juste de commencer ! » à mon sujet. L'orthophoniste me dit également voir un changement chez Sara, car elle parle « de plus en plus de son manque de communication. »

Il apparaît donc chez Sara un changement à la suite de notre rencontre autour de la musique. Est-ce la passation du bilan, ma présence ou le simple fait d'évoquer la musique en séances d'orthophonie qui ont mis en œuvre ce changement ? Cette évolution permet d'émettre l'hypothèse que le bilan psycho-musical a pu, par le sonore, toucher aux affects de Sara ainsi que lui faire prendre conscience de ses difficultés à communiquer, tout en stimulant ses capacités de verbalisation.

L'orthophoniste qui suit Sara :

Pour l'orthophoniste, le bilan psycho-musical se confronte bien plus aux émotions que les bilans qu'elle effectue d'ordinaire et place le langage dans un rapport très différencié du scolaire. L'inhibition de Sara apparaît donc de manière plus évidente, ce qui n'est pas toujours visible à travers les objectifs très ciblés des bilans orthophoniques. L'orthophoniste dit notamment s'être rendu compte de ne pas avoir assez travaillé la question de l'inhibition avec sa patiente et qu'elle « avait oublié à quel point Sara était entravée dans son expression, en ce qui concerne le partage des affects ». Elle trouve le bilan psycho-musical très enrichissant pour un suivi orthophonique et cela lui donne des pistes thérapeutiques pour le futur, notamment en insistant sur des sujets autour du ressenti et de l'émotionnel. L'orthophoniste pense qu'un suivi en musicothérapie serait bénéfique à sa patiente, au vu de sa difficulté à exprimer les émotions. L'orthophoniste a donc reçu des informations supplémentaires, notamment sur le plan psycho-affectif, qu'elle n'avait pas pu percevoir lors de ses séances hebdomadaires.

Après la fin de mon stage, l'orthophoniste me dira avoir été surprise à quel point ma présence avait rendue la musique plus présente dans ses séances hebdomadaires et ce aussi bien pour Sara, qui a plus souvent parlé de musique et de ses émotions après mon départ, que pour certains patients qui pourtant n'avaient pas passé de bilan psycho-musical et avec qui je communiquais peu. Ainsi, des sujets autour de la musique ont été abordés plus souvent et spontanément par les patients. Les activités autour de chansons proposées par l'orthophoniste ont, par ailleurs, été bien accueillies, alors que certains patients étaient réfractaires à ce média avant mon arrivée.

Conclusion

Pour l'orthophoniste, le bilan psycho-musical a donc mis en évidence chez Sara une réceptivité musicale riche, avec un désir ambivalent et complexe. Par son angle d'approche unique, cet outil a également permis à Sara une expression sur sa relation au sonore malgré son trouble du

langage. La patiente a pu communiquer en plus de sa réceptivité musicale, son manque de confiance, sa forte inhibition, ses difficultés à symboliser ainsi que sa relation complexe avec la voix. Il s'avère donc qu'un projet musicothérapeutique, très différencié du travail spécifique sur le langage, pour en développer d'autres pans et permettre un travail sur sa mise en voix de la singularité de Sara et de son identité, a paru pertinent. Il en ressort un intérêt potentiel à se servir du bilan psycho-musical, pour enrichir la prise en soin orthophonique et une complémentarité à construire entre les domaines de la musicothérapie et de l'orthophonie.

Musicothérapie au CMPP

Alors que ce n'était pas forcément prévu, le bilan psycho-musical réceptif de Sara a abouti à une prise en charge partiellement musicothérapeutique. Lors de mon stage de 2e année au CMPP, deux ateliers incluant la musicothérapie ont pu être formés : le premier avec une psychomotricienne et le deuxième avec l'orthophoniste dont j'ai suivi les séances en M1. Sara figurait parmi les participants du groupe psychomotricité-musicothérapie. Nous n'avons eu que quatre séances mais il est évident qu'elle arrive petit à petit à se sentir en confiance et à s'ouvrir émotionnellement. Elle a fait preuve d'enthousiasme débordant, partage beaucoup de sa vie personnelle, et même, nous fait des requêtes (pour bouger notre corps, pour utiliser plus les instruments...). Son rapport à la voix restait néanmoins compliqué : lorsqu'il s'agissait de chanter, Sara se mordait fréquemment la lèvre et devenait plus rigide physiquement. Chanter des paroles était difficile pour elle, mais elle pouvait chanter bouche fermée, ou sur « lalala ». Comme pendant le bilan psycho-musical, elle eut souvent des verbalisations ambivalentes par rapport à son corps : elle se refrénait d'émettre des mécontentements et en fin de séance nous disait toujours avoir aimé chanter, ainsi que toutes nos autres propositions..

Adaptation du bilan à l'enfant

Un enseignement complémentaire de ces séances de groupe est la nécessité d'une réelle adaptation du bilan psycho-musical à l'enfant. Ce besoin avait également été évoqué en 2010 par Jacqueline Verdeau-Paillès et ce que nous constatons sur le terrain renforce cette idée. En effet, je fais passer un bilan à chaque enfant qui intègre les groupes mais le questionnaire initial que j'ai tenté de rendre compréhensible pour l'enfant reste trop complexe et parfois intimidant. De plus, l'écoute des extraits, même s'ils sont raccourcis à 1-2 minutes nécessitent également des aménagements : crayons ? Instruments ? Comme nous l'avons vu avec Sara ces éléments complémentaires peuvent distraire. Un autre questionnement se situe autour du déroulé du bilan réceptif, qui semble long et également intimidant au regard d'une de mes collègues. Pour favoriser la verbalisation de l'enfant, ne serait-il pas plus judicieux de faire deux rencontres, la première où les questions de l'entretien initial adapté aurait lieu, et pourquoi pas un moment interactif et ludique où le musicothérapeute et l'enfant s'adonneraient à des jeux musicaux avec instruments ? Nous explorons actuellement ces questions et espérons aboutir à des réflexions qui pourront tendre vers une réelle adaptation du bilan psycho-musical à l'enfant dans un futur proche.

Bibliographie

- Donini, V. (2017). Apports du bilan psycho-musical réceptif dans un cadre orthophonique : pertinence et limites (Mémoire de Master 1). Document non publié. Université Paris Descartes.
- Lecourt, E. (2010). Jacqueline Verdeau-Paillès et l'autre Jacqueline. *La Revue Française de Musicothérapie*, 30, 3, 94-95.
- Verdeau-Paillès, J. (1981). *Le Bilan psycho-musical et la personnalité*. Bressuire : Fuzeau.
- Verdeau-Paillès, J. (2010). Les bilans en musicothérapie. *La Revue Française de Musicothérapie*, 30, 3, 42-45.